

**Stage syndical organisé par les  
sections départementales  
des Landes et  
des Pyrénées Atlantiques  
de la FSU**



**Outils et dispositifs pour reprendre la main sur le travail et les métiers**

**Jeudi 9 février 2012  
de 9h à 16h30 à Orthez**

Les sections départementales FSU des Landes et des Pyrénées Atlantiques proposent depuis mars 2011 des journées de réflexion sur les conditions de travail et les métiers.

Au cours des stages du printemps 2011 nous avons constaté collectivement à quel point les réformes qui se succèdent à un rythme effréné affectent notre capacité à réaliser un travail soigné. C'est parce que nous ne pouvons plus rendre un service de qualité aux usagers que notre santé au travail est en danger. L'enchaînement des réformes, l'évaluation individualisée des performances, l'intensification du travail et les transformations répétées de son organisation ne permettent plus de développer un collectif de travail qui permettrait de retrouver du sens et un pouvoir d'agir et d'opposer notre expertise.

Reprendre la main sur nos métiers est donc essentiel.

Après avoir fait un tour des conditions de travail dans les différents services publics (21 mars) après avoir ouvert des pistes, notamment à partir des outils d'analyse de l'ergonomie (stage du 13 mai) et après une réflexion sur les enjeux de ce chantier pour le syndicalisme (12 décembre), nous vous proposons le 9 février de passer à la mise en oeuvre d'outils, de dispositifs et de méthodes pour construire et développer les moyens d'une intervention sur l'organisation du travail.

Le stage du 9 février sera organisé en deux temps :

- matinée : présentation des différents outils, concepts et dispositifs
- après midi : ateliers de mise en oeuvre, à partir de l'expérience des stagiaires et encadrés par les différents intervenants.

Ce travail en atelier proposera deux entrées

- analyse des conditions et situations de travail
- travail sur les métiers à partir de mise en situation.

Dans chaque atelier, on cherchera à constituer des groupes de travail qui pourraient continuer à travailler ensemble à la suite du stage.

Avec la participation de :

Céline Boudie, groupe de recherche sur le métier Snes-Cnam

Alice Cardoso, groupe de recherche sur le métier Snes-Cnam

Marylène Cahouet, membre de l'institut de recherche de la FSU et responsable du secteur Droits et Libertés de la FSU

Karine Chassaing, maître de conférences en ergonomie, département d'ergonomie, ENSC-IPB, Bordeaux

Frédéric Grimaud, SNUipp et doctorant en sciences de l'éducation (thèse en ergonomie, Université de Provence, laboratoire ERGAPE).

## **Pour participer au stage vous devez :**

- déposer une demande écrite d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement ou de service (modèle ci-dessous),
- envoyer votre inscription par mail à la FSU départementale (voir renseignements ci-dessous).

### Modèle de demande de congé pour formation syndicale à déposer avant le 9 janvier

**Attention, les modalités de demandes sont différentes entre Fonction publique d'Etat ou Territoriale et Pôle Emploi (SNU-TFI-FSU), voir les deux modèles ci-après :**

#### **Fonction Publique d'Etat et Territoriale**

NOM..... Prénom.....

Grade ou fonction .....

Etablissement.....

à- *Nom et fonction du Chef d'établissement ou de service.*

Conformément aux dispositions de la loi N° 84/16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires (2), définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 9 février 2012 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Orthez.

Il est organisé par la section départementale des Pyrénées Atlantiques de la FSU sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 13 janvier 2009).

A.....

Le.....

(2) Pour les non titulaires remplacer par "de la loi N° 82/997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'Etat"

**Salariés de Pôle Emploi : utilisez le modèle ci-après :**



Modèle de demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

*Madame ou Monsieur la Directrice, Directeur,*

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1 du Code du Travail, je sollicite un congé de formation économique, sociale et syndicale afin de participer à une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE – 5 rue St Vincent de Paul – 75010 PARIS.

Cette session de formation aura lieu le jeudi 9 février, à Orthez (64)

Dans l'attente de votre réponse, recevez, *Madame ou Monsieur la directrice Directeur,* mes salutations distinguées.

Date :  
Signature :

## Inscription au stage auprès de la FSU :

Inscription au stage, par mail, à [rv.moreau@laposte.net](mailto:rv.moreau@laposte.net).

En précisant :

Nom : ....., prénom : .....

Adresse mail : .....

Numéro de téléphone : .....

Lieu et service d'exercice : .....

Syndicat de la FSU dont dépend votre champ professionnel : .....

Inscription au repas du midi :    oui    -    non.